

SECTION				FIN DE SECTION			
ROUTE	Long. (km)	Déniv. (m)	Pente	Indications & Instructions	Alt.	cumul KM	DIR
D466	...	...	...	Parking... juste après le passage sur l'Alfeld <b>CP 5 – Pont sur l'Alfeld</b> <b>Duos U2B : Passage de relais !</b>	691	0	↑
D466	1,1	-71	-6%	Lac d'Alfeld – Parking	620	1,1	↑
D466	0,8	-54	-7%	Et on continue à descendre...	566	1,9	↑
D466	0,6	-45	-7%	... ..	521	2,6	↑
D466	1,2	-21	-2%	Lac de Sewen – Parking	500	3,8	↑
D466	0,3	5	1%	Entrée de <b>Sewen</b> Suivre la rue principale	505	4,1	↑
D466	1,3	-15	-1%	A la sortie du village, prendre à gauche la Voie Verte VV23 – Les Berges de la Doller	490	5,4	↖
VV23	1,8	-23	-1%	Première intersection avec la D466 On reste sur la piste cyclable	467	7,1	↑
VV23	1,8	-15	-1%	Seconde intersection avec la D466 On reste obstinément sur notre bonne piste cyclable	452	8,9	↑
VV23	1,6	-15	-1%	Usines sur la droite...	437	10,5	↑
VV23	2,2	-27	-1%	Fin de la Voie Verte « en site propre »	410	12,7	↑
VV23	0,7	-3	0%	A partir de l'entrée dans Masevaux, la VV23 est partagée avec les voitures... sur quelque 700m	407	13,5	←
Route Joffre / D14Bis IV	0,8	48	6%	Au sortir de la VV23, la Route Joffre Nous fait passer par <b>Houppach</b>	455	14,2	↑
D14Bis IV	2,8	150	5%	<b>Col du Schirm</b>	<b>605</b>	17,0	↑
D14Bis IV	1,1	-51	-5%	Entrée de <b>Bourbach-le-Haut</b> <b>CP 6 – Bourbach-le-Haut</b>	554	18,1	↑
D14Bis IV	0,1	2	2%	Au centre du village, prendre à droite	556	18,2	→
D37	3,0	-146	-5%	Entrée de <b>Bourbach-le-Bas</b>	410	21,2	↑
D37	0,7	-26	-4%	<b>Intersection</b> – Suivre «Rammersmatt »	384	21,9	←

D36	1,0	45	5%	Lacet à droite (deux autres suivent sous peu)	429	22,9	↑
D36	0,9	69	8%	Entrée de <b>Rammersmatt</b>	498	23,8	↑
D36	0,4	-8	-2%	Centre du village – suivre la rue principale	490	24,2	↑
D36	1,2	-30	-3%	Lacet à droite...	460	25,4	↑
D36	0,6	12	2%	en forêt...	472	26,0	↑
D36	0,8	-41	-5%	mais plus pour très longtemps...	431	26,7	↑
D36	0,9	-51	-6%	Entrée dans <b>Leimbach</b>	380	27,6	↑
D36	0,7	-20	-3%	<b>Carrefour</b> – Place de la Mairie (parking) Prendre à <b>gauche</b> la Rue de la Chapelle	360	28,3	←
Rue de la Chapelle	0,4	27	7%	Chapelle Prendre à <b>gauche</b> à la patte d'oie	387	28,7	↖
Rue du Panorama	0,8	-20	-3%	<b>Carrefour</b> – Prendre à droite la Rue du Kurrenbourg	367	29,5	→
Rue du Kurrenbourg	0,2	-21	-9%	<b>Au STOP</b> , prendre à <b>gauche</b> la Rue Kleber	346	29,7	←
Rue Kleber	0,1	2	3%	<b>Premier giratoire</b> : prendre en face (sens interdit) <u>NB : section en travaux... mais à pied, ça passe !</u>	348	29,8	↑
Rue Kleber En SENS INTERDIT	0,3	-8	-2%	Toujours tout droit jusqu'au... <b>Deuxième giratoire</b> (fin de section en travaux)	340	30,1	↑
Rue Kleber En SENS INTERDIT	0,2	-2	-1%	<b>Au passage à niveau</b> – Traverser la N66 PRUDEMMENT et poursuivre en face (sens interdit)	338	30,3	↑
Rue Kleber En SENS INTERDIT	0,1	-1	-1%	Après la Place de l'Hôtel de Ville, poursuivre toujours tout droit (et en sens interdit) sur la rue A. Jacquot	337	30,4	↑
Rue Anatole Jacquot	0,2	0	0%	<b>Au giratoire</b> , prendre la deuxième sortie (rue des pèlerins) puis le Pont sur la Thur	337	30,6	↑
Rue du Rangen	0,1	0	0%	100m après le passage sur la Thur, prendre à <b>droite</b> La Rue du Vignoble	337	30,7	→
Rue du Vignoble	0,2	-2	-1%	Au bout de 200m, on entame une nouvelle Voie Verte	335	30,9	↑
Voie Verte	0,9	-5	-1%	<b>Intersection</b> – Prendre le Pont sur la Thur	330	31,7	→
Chemin du Renschel	0,2	0	0%	<b>Intersection</b> – Prendre à <b>gauche</b> La Rue Berger André en sens interdit	330	31,9	←

Rue Berger André	0,3	0	0%	Au giratoire, prendre en face La Rue Charles De Gaulle puis celle de Cernay	330	32,2	↑
Rue Charles De Gaulle / de Cernay	0,4	-1	0%	Passage sur la Thur	329	32,6	↑
Route de Cernay / D35	2,6	-22	-1%	Poursuivre la monotone Route de Cernay... Intersection – à gauche : Rue de la 1ère Armée	307	35,2	↖
Rue de la 1ère Armée	0,4	5	1%	Droite-gauche après 400m Prendre en face la Rue Joseph Depierre	312	35,7	↑
Rue Joseph Depierre	1,1	-14	-1%	Continuer sur la rue Depierre puis Rue des Jardins Intersection – Prendre à gauche la Rue de Soultz / D5	298	36,7	↖
Rue de Soultz / D5	0,2	4	2%	Carrefour – Prendre à gauche la D431 Suivre « Le Gd Ballon / Le Vieil Armand »	302	36,9	←
Rue du Ballon / D431	0,9	23	3%	<b>CP 7 – Uffholtz</b> Parking en gravier sur la gauche de la route	325	37,8	↑
D431	0,3	15	5%	Panneau de sortie de <b>Uffholtz</b>	340	38,1	↑
D431	1,0	54	6%	1er virage	394	39,0	↑
D431	1,1	80	7%	4ème Virage	474	40,1	↑
D431	1,4	95	7%	6ème virage – Intersection avec RD 5 III Suivre « Vieil Armand 6 » et « Grand Ballon 17 »	569	41,5	↑
D431	4,2	266	6%	<b>Col de Herrenfluh</b> Suivre « Vieil Armand 2 » et « Grand Ballon 13 »	<b>835</b>	45,7	↑
D431	2,0	71	4%	Site du <b>Vieil Armand</b> <b>Col de Silberloch</b>	<b>906</b>	47,7	↑
D431	2,4	9	0%	Accès à la ferme-auberge Freundstein	915	50,1	↑
D431	2,0	-87	-4%	<b>Col Amic</b> Suivre « Grand Ballon 7 »	<b>828</b>	52,1	↑
D431	3,6	282	8%	Accès à la ferme-auberge du Grand-Ballon	1110	55,7	↑
D431	3,0	233	8%	<b>CP 8 – Grand Ballon</b> <b>Col du Grand-Ballon</b>	<b>1343</b>	58,7	↑
D431	1,3	-110	-8%	<b>Col du Haag</b>	<b>1233</b>	60,0	↑
D431	5,3	-43	-1%	<b>Le Markstein</b>	1190	65,3	↑
D430	0,4	-10	-2%	Intersection avec D27 et D430	1180	65,7	↑

D430	1,7	30	2%	Accès à l'auberge de Steinlebach	1210	67,4	↑
D27	1,4	17	1%	On quitte la Route des Crêtes Suivre « Sondernach 12 »	1227	68,9	→
D27	0,9	48	6%	Mémorial Canin d'Alaska	1275	69,7	↑
D27	2,0	-35	-2%	Bois de Munster	1240	71,7	↑
D27	1,4	-58	-4%	<b>Col du Platzerwaezel</b>	<b>1182</b>	73,1	↑
D27	1,8	-155	-9%	Accès Schnepfenried Suivre « Sondernach 6 »	1027	74,9	↑
D27	4,8	-397	-8%	Premières maisons de Sondernach	630	79,7	↑
D27	0,4	-30	-7%	<b>CP 9 – SONDERNACH</b>	<b>600</b>	80,1	→
Chemin du Querben	0,7	10	1%	A gauche à la patte d'oie... ... et on passe sur la Fecht	610	80,8	↖
Route du Petit Ballon	3,7	215	6%	<b>Landersen</b> – Centre de vacances	825	84,5	↑
Route du Petit Ballon	0,2	10	5%	Suivre « Ferme Rothenbrunnen » Suivre la route principale : à droite	835	84,7	→
Route du Petit Ballon	2,6	140	5%	Suivre « Ferme Rothenbrunnen »	975	87,3	↑
Route du Petit Ballon	2,4	165	7%	Accès à la Ferme Rothenbrunnen... ... qu'on laisse sur notre gauche	1140	89,7	↑
Route du Petit Ballon	0,4	23	6%	<b>Col du Petit Ballon</b> Au croisement, prendre à gauche	<b>1163</b>	90,1	←
Route du Petit Ballon	1,1	-90	-8%	Passage à la Ferme-Auberge Kahlenwasen	1073	91,2	↑
Route du Petit Ballon	0,8	-66	-8%	« Stèle Hertzog » et « simili-giratoire » Suivre « Munster » : à gauche	1007	92,0	←
Route du Petit Ballon	1,4	-110	-8%	Auberge du Ried Suivre « Luttenbach »	897	93,4	↑
Route du Petit Ballon	1,1	-70	-6%	(départs de chemins/sentiers) Suivre la route principale	827	94,5	↑
Route du Petit Ballon	0,5	-47	-9%	(départs de chemins/sentiers) Suivre la route principale	780	95,0	↑
Route du Petit Ballon	1,3	-107	-8%	(lacet à gauche en épingle à cheveux) Suivre la route principale	673	96,3	↑

Route du Petit Ballon	2,3	-208	-9%	Panneau d'entrée de <b>Luttenbach près Munster</b>	465	98,6	
Route du Petit Ballon	0,1	-7	-7%	<b>ATTENTION</b> : on quitte la route principale Prendre à droite – Chemin du <b>Hochstaden</b>	458	98,7	
Chemin du Hochstaden	0,5	-20	-4%	A la patte d'oie, prendre la branche de gauche Suivre « Leymel Haut »	438	99,2	
Chemin du Leymel Haut	0,1	-8	-8%	100m plus loin, prendre à gauche... Pour 200m de descente... pleine pente !!!	430	99,3	
Chemin du Leymel Haut	0,2	-28	-14%	Parvenu à l'intersection du chemin du Leymel, suivre celui-ci à droite	402	99,5	
Chemin du Leymel	0,4	--	--	On rejoint la rue de Leymel qui arrive de la gauche. On poursuit tout droit su 10m avant de prendre à droite la piste cyclable ( <b>ATTENTION : entrée étroite</b> )	--	99,9	
Piste cyclable	0,4	--	--	400m de piste cyclable	--	100,3	
Chemin du Feseneck	0,3	--	--	On croise la Rue du Pont Poursuivre tout droit	--	100,6	
Chemin du Feseneck	0,1	--	--	Au croisement de la Rue d'Eschbach, Prendre à gauche et passer sous la voie ferrée	--	100,7	
Rue d'Eschbach	0,1	--	--	Au croisement de la Rue De Lattre de Tassigny, Prendre à droite	--	100,8	
Rue Delattre de Tassigny	0,1	--	--	Rentrer, à gauche, dans le Parc de la Fecht	--	100,9	
Rue du Parc de la Fecht	0,1	--	--	<b>CP 10 – Munster</b> Arrêter son chrono entre la passerelle sur la Fecht, à main gauche, et le Lac, à pied droit. Et aller enfin <b>TOUCHER le PIED de Poséidon</b> , Maître des Océans (et) du Parc Naturel Régional Des Ballons des Vosges.	--	101,0	